



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-45591>

Département(s) de publication : 91

Annonce n° 25-45591

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Brunoy

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21910114400018

Ville : Brunoy cedex

Code postal : 91805

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 91

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Identifiant interne de la consultation : Pa25018

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : COMMANDE PUBLIQUE

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail; Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le

destinataire. Elles peuvent être prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 19/05/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont mentionnés dans le RC.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE ET VERIFICATION PERIODIQUE DE SECURITE DES PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES DE LA VILLE

Code CPV principal - Descripteur principal : 44221300

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Prestations de maintenance préventive, curative et vérification périodique de sécurité des portes et portails automatiques de la Ville

Lieu principal d'exécution du marché : BRUNOY

Durée du marché (en mois) : 42

Valeur estimée (H.T.) : 140000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le marché est conclu pour la période initiale à compter du 1er juillet ou de la date de notification si celle-ci intervient ultérieurement, jusqu'au 31/12/2025, puis renouvelable trois fois une année par reconduction expresse, sa durée totale ne pouvant excéder quatre ans. Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande au sens des articles R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique, sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 35 000 euro(s) HT. Les prestations seront financées sur fonds propres de la Collectivité. Le règlement sera réalisé par mandat administratif, dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de réception de la facture, au crédit du compte ouvert auprès de l'organisme bancaire Le règlement des prestations s'effectuera sur certificat du service fait conformément aux prescriptions mentionnées dans le CCP. Les procédures de recours sont indiquées dans le RC.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/04/2025